



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**éprésentatives  
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

**Contribution de l'ARES**  
**« Quel avenir pour la filière AES ? »**

[www.fede-ares.org](http://www.fede-ares.org)

**ARES**  
ARES c/o FAGE  
5, rue Frédéric Lemaitre  
75020 PARIS  
M 06 38 75 02 96  
[contact@fede-ares.org](mailto:contact@fede-ares.org)

# Pôle Enseignement Supérieur de l'ARES

## L'ARES : AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE DEMAIN :

L'ARES est la fédération nationale des Associations Représentatives des Étudiants en sciences Sociales. Créée en Janvier 2010, elle est issue de la volonté de nombreuses associations étudiantes d'agir en cohésion pour la défense des étudiants en Sciences Sociales.

L'ARES a pour but de fédérer et d'aider au développement les associations étudiantes du domaine des Sciences Sociales. La formation et l'information des représentants associatifs et étudiants qui se reconnaissent dans le mouvement associatif indépendant font ainsi partie des missions de l'ARES. Ce travail contribue à créer un esprit de corps fondé sur des valeurs associatives et solidaires chez les étudiants.

L'ARES possède également une présence importante dans les institutions motrices de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France. Elle est ainsi largement représentée au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et au CNOUS (Conseil National des Oeuvres Universitaires et Scolaires).

L'ARES en chiffres, c'est :

- 5 filières représentées (Droit, Sciences Eco, Gestion, AES, Sciences Politiques)
- 23 membres du Bureau
- 40 associations dont 5 en AES
- 25 villes représentées
- 107 élus aux conseils centraux
- 290 élus UFR
- 19 élus CROUS
- 180 000 étudiants en Droit représentés
- 100 000 étudiants en Eco représentés
- 80 000 étudiants en AES représentés
- 16 événements nationaux, dont 2 majoritairement axés sur la formation

Toutes ses associations participent à la diversité et à la représentativité de notre fédération. De plus, les apports de l'ARES sont valorisés de façons transversales et amplifiés à l'ensemble du milieu universitaire par son adhésion à la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE), reprenant ses travaux et portant le fruit de ses réflexions auprès de ses interlocuteurs institutionnels propres.

## **FAGE :AU SERVICE DES ETUDIANTS D'AUJOURD'HUI :**

La FAGE est une organisation représentative au sens de la loi du 10 juillet 1989. Elle est reconnue par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La FAGE est aujourd'hui par la taille de son réseau et par l'étendue de ses activités, la première organisation étudiante.

La FAGE a été créée en 1989 par plusieurs fédérations de villes et de filières dans le but de donner au mouvement associatif une représentation nationale. Elle est également reconnue depuis 1997 comme association de Jeunesse et d'Education Populaire par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

La FAGE représente le mouvement associatif étudiant indépendant. A travers la FAGE, les associations étudiantes bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle nationale et d'un outil efficace pour se faire entendre et s'organiser sur le terrain.

La FAGE porte aussi une dimension européenne puisqu'elle est administratrice de l'European Student Union (ESU) qui réunit 45 organisations nationales étudiantes provenant de 37 pays différents.

\*\*\*

La présente contribution est le fruit des réflexions d'un groupe de travail réunissant des étudiants en sciences sociales (essentiellement en AES) issus d'universités représentatives du tissu actuel de l'Enseignement Supérieur en France.

Ce document est la synthèse d'une convergence d'opinions et présente une possibilité objective et réfléchie d'avenir de la filière Administration Economique et Sociales, AES.

## PROPOS LIMINAIRES

A l'origine de la filière AES, on trouve la volonté par les universitaires et politiques de l'époque de développer une filière capable de former des cadres-dirigeants possédant des compétences transversales afin de diriger les services, qu'ils soient au sein des entreprises ou bien au sein des institutions publiques.

Cependant, malgré le besoin évident de cette formation, différents paramètres tels que l'existence de formations concurrentes (écoles de commerces, DUT GEA, IAE, etc), le manque d'uniformité des maquettes de formation ou bien encore l'absence de communication autour de la filière ne lui ont jamais permis de se faire une réelle place entre ses consœurs, les filières de Droit et d'Economie.

La baisse des effectifs de la filière entre la rentrée de 2009-2010 et celle de 2010-2011 (-2,6%) et plus encore, la baisse du nombre de néo-bacheliers inscrits (-7,5%) sont symptomatiques des difficultés rencontrées par la filière. De plus, la mauvaise presse faite autour d'elle ne fait que renforcer ce sentiment de filière « en déclin ». Afin de préserver et de relancer cette filière polyvalente et enrichissante pour ses étudiants, il est important d'agir.

Dans le cadre de la défense de ses étudiants, l'Association Représentative des Etudiants en Sciences Sociales (ARES) souhaite contribuer aux évolutions nécessaires de cette filière afin de lui redonner la place qui devrait être la sienne.

## I. L'histoire de la filière AES

Bien que récente, la filière AES a connu bien des bouleversements. En quarante ans d'existence, elle est passée du statut de formation permettant l'accès à des postes d'encadrement au sein de l'entreprise, à un statut de "filière dénigrée", dévalorisée contre sa volonté.

### I.1 Le contexte de la création de la filière

En 1954, la population active en France comptait 8% de cadres. En 1975, cette proportion était de 18%. Dans le même temps, l'idée de « cadre intermédiaire », situé entre les dirigeants de l'entreprise et les employés, a fait son apparition. Cette nouvelle génération de cadres, moins spécialisée que la précédente a du apprendre à maîtriser des compétences pluridisciplinaires afin d'avoir une vision globale de l'entreprise.

La création de la filière AES devait donc correspondre à ces deux enjeux : répondre au besoin croissant de cadres et permettre à ces derniers une formation avec des compétences multiples : économie, droit, gestion, marketing, management, ...

C'est à Brest, au sein de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), que la filière Administration Economique et Sociale est née, en 1973.

A cette époque, la filière est composée d'une Licence accessible en trois années, très professionnalisante, qui devait permettre à ses titulaires de s'insérer directement sur le marché de l'emploi. Composée de plusieurs parcours, cette Licence permettait à ses étudiants de se spécialiser progressivement dans différents domaines (Ressources Humaines, Administration et Gestion territoriale, Administration et Gestion des Entreprises, etc), tout en bénéficiant d'un solide tronc commun. Pour ceux souhaitant poursuivre leurs études, un DESS leur permettait. Les stages tenaient également une place importante : l'immersion dans le monde du travail étant considérée comme indissociable de la théorie pour cette formation.

Chaque université pouvait agencer les cours à leur convenance, le principal objectif étant de répondre à une demande locale, et de former des cadres de proximité (middle office). Malgré cela, il existait une cohérence dans le contenu de la formation, et une certaine lisibilité.

Cependant, dès le début, la formation AES a souffert de la concurrence des autres filières. En effet, la présence des écoles de commerces ainsi que la création des IAE en 1955 et du DUT GEA en 1966 ont contribué aux difficultés rencontrées par la filière pour trouver sa place dans le paysage universitaire Français.

Enfin, alors qu'elle était en pleine maturation, la filière AES s'est également vue freiner par une réforme qui allait transformer l'Université Française.

### I.2. Retour sur la mise en place du LMD

En 2001, le paysage de l'Enseignement Supérieur a connu un réel bouleversement, qui a eu des conséquences importantes sur certaines filières, notamment sur l'Administration Economique et Sociale.

La réforme dite « LMD » trouve son origine dans le Processus de Bologne. En 1998, l'idée est lancée que le système européen d'Enseignement Supérieur devrait être harmonisé. Ce processus naît véritablement en 1999 à Bologne.

Le « Processus de Bologne » définit ainsi un certain nombre de lignes directrices, que chaque pays doit mettre

en place au niveau national, notamment l'adoption d'un système basé essentiellement sur deux cycles : la Licence (bachelor) et le Master, puis d'un troisième cycle : le Doctorat.

De plus, le processus fixe certaines orientations pour l'Université. Parmi les plus notables, on trouve : la pluridisciplinarité, la professionnalisation (par une large place laissée aux stages dans les cursus), ou encore la transversalité (intégrer l'apprentissage de compétences transversales : langues étrangères, outils informatiques, etc).

C'est en 2001 que la concrétisation de ce principe apparaît en France, sous le nom de « réforme Licence-Master-Doctorat ».

Son objectif principal est de permettre aux établissements d'Enseignement Supérieur d'innover par l'organisation de nouvelles formations et de placer l'étudiant au centre de sa formation. Les textes précédents n'étant pas abrogés, les universités restent libres de laisser leur offre de formation inchangée.

La Licence, le Master et le Doctorat deviennent alors les grades universitaires, fixant les niveaux de référence (Bac +3, +5, +8) de l'Enseignement Supérieur.

A la vue des différents objectifs du Processus de Bologne, la filière AES fait figure de précurseur. En effet, la pluridisciplinarité, la professionnalisation ainsi que les enseignements transversaux, prônés par le Processus, font partie des fondamentaux de cette formation.

En s'inscrivant dans la logique même de la réforme LMD, la filière AES aurait donc pu bénéficier d'un avantage certain lors de l'installation de la réforme. Pourtant, cette dernière a eu des conséquences douloureuses pour la formation pluridisciplinaire par excellence.

Malgré le principe défini dans le Processus de Bologne, le système L-M-D n'est pas appliqué, de manière aboutie, en AES.

Les Licences, bien que peu nombreuses, existent. Cependant, leur hétérogénéité et leur cadrage inexistant au niveau national entraînent à ce jour une visibilité en constante décroissance. Par ailleurs, la multiplication de filières parallèles (Licence de gestion, Licence Eco-Droit, etc) ne fait que renforcer ce manque de visibilité.

Côté Master, le constat est encore plus critique. En nombre extrêmement restreint, le Master AES est de plus en plus abandonné pour laisser place aux Masters d'Economie ou encore de Gestion. Et quand bien même un Master pourrait avoir la dénomination AES, il préfère mettre en avant sa spécificité. C'est ainsi que l'on trouve des Masters Ressources Humaines, des Masters Gestion de Projet, ... Autant de terminologies qui ne devraient être que des mentions au sein d'un master AES.

Enfin, les doctorats, quasi inexistantes en AES (13 sur la rentrée 2011/2012) ne permettent pas aux étudiants en AES de s'orienter vers la recherche. Ils devront ainsi rejoindre des doctorats d'Economie, ou de Gestion.

## II. Les propositions de l'ARES

Partant des constats dressés ci-dessus mais considérant que la filière AES se doit d'avoir un avenir afin de poursuivre son objectif initial : former des cadres polyvalents, l'ARES souhaite proposer des solutions afin de revaloriser cette filière.

En s'appuyant sur son réseau, l'ARES s'est lancée dans une grande concertation et compile ainsi des solutions issues de l'ensemble des filières AES du territoire.

### 2.1. Une restructuration importante de la filière autour de ses axes forts

La filière AES, si elle souhaite attirer davantage d'étudiants, doit redevenir une filière à part entière, comprenant certes un parcours Licence, mais aussi des Masters et des Doctorats. De même, afin de développer sa visibilité dans un contexte de l'enseignement supérieur de plus en plus concurrentiel, elle se doit de s'uniformiser.

#### 2.1.1. Une harmonisation nationale des maquettes afin de garantir une meilleure visibilité

A ce jour, le contenu de la Licence AES est trop différent d'une Université à l'autre. Son caractère pluridisciplinaire ne doit pas en faire une filière « fourre-tout », où chacun y met ce qu'il souhaite. Les deux premières années devraient notamment laisser une large place à un tronc commun, axé autour de l'initiation à la comptabilité, au droit (public et/ou privé) ainsi qu'au management.

La troisième année, quant à elle, devrait permettre de se spécialiser, grâce à des options telles que la gestion des ressources humaines, les gestions appliquées aux administrations publiques ou encore la fiscalité des entreprises, etc.

L'ARES souhaite que la filière AES soit plus homogène nationalement. Pour cela, elle demande à ce que des asises nationales de la filière soient convoquées afin de permettre aux responsables de la filière de l'ensemble des universités, ainsi qu'à des élus étudiants issus de la filière AES, de se réunir et de constituer ensemble des programmes cohérents. De la même manière, l'ARES demande à la DGESIP et à l'AERES, garantes de la qualité des diplômes en France, d'accorder une attention toute particulière à la cohérence des Licences AES sur l'ensemble du territoire Français lors de l'agrément et du contrôle des maquettes.

Toujours pour des raisons d'harmonisation, des fiches RNCP doivent être créées pour la filière AES. Ces fiches permettront de définir les contours de la formation, pour que les objectifs dans les différentes universités soient cohérents.

#### 2.1.2. Une formation qui se doit d'être professionnalisante

Afin de lutter contre la concurrence accrue des écoles de commerce et des IUT, la filière AES se doit de devenir encore plus professionnalisante. Dans le but d'apporter du crédit à la filière et de la rapprocher du monde professionnel, l'ARES propose que les travaux dirigés, ainsi que les cours magistraux soient davantage encadrés par des professionnels exerçant des professions en lien avec les matières enseignées. Ces professionnels pourraient alors partager leur expérience avec les étudiants, et leur permettre d'aborder la matière sous un angle plus professionnel.

Par ailleurs, les séances de Travaux Dirigés devraient pouvoir correspondre à plus de matières et deviendraient ainsi un versant pratique des cours théoriques. De plus, cela permettrait aux étudiants de développer leur réflexion et leur esprit critique, aujourd'hui trop peu présent du fait des cours magistraux « unilatéraux ».

Enfin, la mise en place d'au moins un semestre de stage, entre 3 et 6 mois, devrait être la règle dans l'ensemble des maquettes de ce diplôme. En effet, l'immersion au sein d'une entreprise ou bien d'un service d'une collectivité pendant une longue période permet de mieux appréhender les connaissances nécessaires à l'exercice des fonctions visées et permettent ainsi aux étudiants de reprendre les cours avec un regard différent sur les matières enseignées.

### **2.1.3. La mise en place de certifications pertinentes et compréhensibles par le milieu professionnel**

A ce jour, les étudiants en AES passent deux certifications : une en langue, le Certificat universitaire des compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES), et une en informatique, le C2i. Cependant, l'obtention du diplôme n'est pas conditionnée à l'obtention de ces certifications, ce qui a pour conséquence de leur faire perdre tout crédit, toute valeur. Par ailleurs, le CLES, dispose aujourd'hui, auprès des employeurs, d'une notoriété beaucoup moins importante que d'autres certifications linguistique.

L'ARES salue la volonté de certifier le niveau des étudiants dans ces deux matières transversales et primordiales dans le monde professionnel actuel. Cependant, l'ARES demande à ce que les universités aillent plus loin en permettant aux étudiants de passer de réelles certifications reconnues (TOEIC, TOEFEL...) et organisent de réels cours de langues, tournés davantage autour de l'expression orale, et traitant de sujets en lien avec la formation.

A ce sujet, nous vous renvoyons vers la contribution sur l'apprentissage des langues publiée par l'ARES.

### **2.1.4. Le développement des Masters AES**

Afin de permettre un attrait plus important pour la filière, il est important que celle-ci puisse se distinguer des autres et proposer ses propres Masters. Les étudiants ayant choisi de faire une Licence AES ne doivent plus être contraints de rejoindre des Masters rattachés aux UFR de Droit ou d'Economie.

Pour ce faire, l'ARES demande à ce que les Masters pluridisciplinaires soient renommés « Master AES mention X ». Cela participe à une meilleure lisibilité des formations en dégagant de la jungle des offres de formation un bloc connu par les étudiants, identifiable et dans lequel ils se repéreront plus facilement pour choisir leur spécialité future.

De tels Masters ne seraient parfois qu'une modification de l'intitulé des plaquettes : il n'existera donc aucun surcoût lié à leur création.

Par ailleurs, la filière AES tente le plus souvent de répondre à des besoins locaux. Les Masters AES pourraient ainsi porter sur des besoins identifiés sur le territoire, notamment tout ce qui concerne l'encadrement de projets territoriaux.

De plus, ces Masters auraient vocation à être, eux aussi, professionnalisants. Deux possibilités s'offriraient alors aux universités : la mise en place d'au moins 6 mois de stage au cours du Master, donnant lieu à un mémoire, ou bien l'instauration d'un Master AES en alternance qui aurait l'avantage d'allier efficacement la théorie et la pratique.

Enfin, la mise en place de réel Master AES participerait à l'intégration de la filière dans le LMD en cohérence avec sa genèse.

## **2.2. Une communication accrue sur la filière**



Dans un monde de l'enseignement supérieur très concurrentiel, la réputation d'une filière tient souvent à quelques détails. L'attachement des étudiants à leur filière ainsi que les liens tissés avec les professionnels peuvent être des pistes d'améliorations permettant de redorer le blason.

### **2.2.1. Améliorer la visibilité de la filière auprès des néo-bacheliers**

L'un des problèmes de la filière AES demeure la concurrence faite par les filières voisines. La première chose à faire pour rétablir la place de la filière est de clairement définir à qui elle est destinée. Qu'est ce qui la différencie des autres filières ?

Aujourd'hui, les filières concurrentes de la filière AES sont : les DUT GEA, les écoles de commerces, les IAE et les Licences de Gestion.

- Les DUT GEA sont des filières courtes et sélectives, destinées avant tout aux personnes souhaitant arriver rapidement sur le monde du travail et ne se destinant pas à des carrières de cadres dès la sortie de l'Université.
- Les écoles de commerces étaient initialement destinées aux formations commerciales. Bien qu'elles se soient réorientées vers les carrières de management et de gestion depuis plusieurs décennies, elles restent bien souvent hors de prix et inatteignables pour beaucoup de personnes en raison de leur système de financement propre et non encadré.
- Les IAE proposent de nombreux Masters très spécialisés et n'ont en théorie pas de première et de deuxième année de Licence. Ils doivent donc être des compléments pour des personnes souhaitant poursuivre après une Licence AES.
- Les cursus de gestion, enfin, sont ceux qui se rapprochent le plus de la filière AES à l'heure actuelle. Il n'est pas certain qu'il y ait de la place pour les deux formations dans le paysage actuel de l'enseignement supérieur et il serait donc souhaitable de rapprocher les deux formations.

La filière AES quant à elle propose une formation de Bac +3 et Bac +5. Son enseignement pluridisciplinaire, orientée vers le monde professionnel, permet à l'étudiant de se confectionner un bagage de connaissances solide et pourra ainsi comprendre les enjeux socio-économiques qui l'entoure. L'absence de sélection à l'entrée du cursus, contrairement aux DUT ou aux écoles, offre la possibilité à un plus grand nombre de jouir de cette formation de qualité.

Les lycéens n'ont cependant aucune visibilité sur la Licence AES, et cette dernière est encore trop souvent présentée comme une "sous-filière" par les professeurs, conseillers d'orientation ou autre sources.

La mauvaise communication faite sur la filière participe de surcroît au fait que les néo-bacheliers s'y inscrivent sans réelle motivation, projet ou envie et cela participe activement à un échec important en Licence, notamment en première année. Echec dénoncé par le Plan Licence et impactant de façon négative l'image de la filière pour de mauvaises raisons, entraînant ainsi un cercle vicieux et dégradant.

L'ARES souhaite donc qu'une communication spécifique soit mise en place autour des différentes filières des sciences sociales, qui pourrait passer par la création d'un document synthétique permettant de communiquer sur les points forts/faiblesses de chaque filière.

### **2.2.2. Améliorer la visibilité de la filière auprès des professionnels**

Actuellement, la filière AES n'est pas reconnue par les professionnels sur le marché de l'emploi. Avec le même mécanisme que les néo-bacheliers, les recruteurs vont avoir tendance à se tourner davantage vers les étudiants issus de filières sélectives (écoles, instituts, ...).

Afin de créer du lien entre les milieux professionnels et la filière AES, l'ARES propose, comme mentionné ci-dessus, d'augmenter le nombre de stages dans les cursus et d'associer davantage les professionnels dans le cadre des enseignements proposés par la filière. En associant ces professionnels au processus de formation, on fera connaître la filière qui sera valorisée auprès de ces mêmes professionnels.

De plus, la création de fiches RNCP permettrait aux professionnels de comprendre les connaissances, et compétences acquises par les étudiants ressortissants de la filière. Ces fiches donneraient la possibilité de saisir les différences entre les différentes formations de sciences sociales, et pourront redonner un sens et une importance à la filière AES.

Par ailleurs, la filière AES n'a pas du tout investi la thématique des réseaux d'anciens étudiants. Aujourd'hui, dans un contexte difficile pour le marché de l'emploi, il est toujours plus compliqué de décrocher un poste et les contacts deviennent primordiaux pour réussir à se faire embaucher. En capitalisant sur les étudiants ayant réalisés leurs études en AES, la filière pourrait à la fois faciliter l'insertion professionnelle de ses jeunes, tout en permettant d'accroître sa notoriété au sein des entreprises, tout en donnant une idée plus large des débouchés accessibles à l'issue de cette formation.



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**éprésentatives  
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

## Synthèse : les 6 recommandations de l'ARES

L'ARES propose donc 6 pistes de réflexion qui, une fois mises en œuvre, permettront de redorer l'image de cette filière et de lutter contre l'échec et le manque de débouchés.

1. Une harmonisation nationale partielle des maquettes afin de garantir une meilleure visibilité
2. Une formation qui se doit d'être professionnalisante
3. La mise en place de certifications pertinentes et compréhensibles par le milieu professionnel
4. Le développement des Master AES
5. Améliorer la visibilité de la filière auprès des néo-bacheliers
6. Améliorer la visibilité de la filière auprès des professionnels

### Nos contacts :

- Quentin Guy-Favier, Président - [quentin.guyfavier@fede-ares.org](mailto:quentin.guyfavier@fede-ares.org) - 06 38 75 02 96
- Rachel Mandrella, Chargée de Mission sur les questions relatives à la filière AES - [rachel.mandrella@fede-ares.org](mailto:rachel.mandrella@fede-ares.org) - 06 89 42 82 56